



**PROJET LOBBYING & PLAIDOYER POUR LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF DE LA  
FILIERE KARITE AU BENIN**

---

**« Etude sur les Performances des offres de services (formations techniques, technologies, conseils, etc.) dans la filière karité »**

**Par : AMOUSSOU Lazarre  
Consultant**

**Financé par ICCO Coopération**

## Table des matières

<i>LISTE DES ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>CONTEXTE</i> .....	4
<i>1- OBJECTIF DE L'ETUDE</i> .....	4
<i>2- PROBLEMATIQUE</i> .....	4
<i>3- RESULTAT ATTENDUS</i> .....	5
<i>4- METHODOLOGIE</i> .....	5
<i>5- ZONE D'ETUDE ET DOCUMENTATION</i> .....	5
<i>6- ECHANTILLONNAGE</i> .....	5
<i>7- COLLECTE, TRAITEMENT ET ANALYSE DE DONNEES</i> .....	5
<i>8- ETAT DES LIEUX ISSU DE LA REVUE DE LITTERATURE</i> .....	6
<i>8-1- Etats des lieux des services à l'endroit des ramasseuses et transformatrices de karité ...</i>	6
<i>8-2- Etats des lieux des services à l'endroit des industriels et des exportateurs</i> .....	7
<i>9- EVALUATION DES PERFORMANCES DES SERVICES AUX DIFFERENTS</i> .....	7
<i>9-1- Aux ramasseuses et transformatrices</i> .....	7
<i>9-2- Aux industriels et aux exportateurs</i> .....	11
<i>10-SUGGESTIONS</i> .....	12
<i>CONCLUSION</i> .....	13
<i>ANNEXES</i> .....	14
<i>Annexe 1 : questionnaire ramasseuses et transformatrices</i> .....	15
<i>Annexe 2 : Questionnaire industriel</i> .....	19
<i>Annexe 3 : Questionnaire exportateurs</i> .....	22
<i>Annexe 4 : Questionnaire AKB</i> .....	26
<i>11- BIBLIOGRAPHIE</i> .....	33

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

AKB : Association Karité Bénin

CVA : Chaîne de Valeur Ajoutée

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PTF : Partenaire Technique et Financier

PME : Petites et Moyennes Entreprises

ProAgri : Programme Promotion de l'Agriculture

GIZ : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération Technique Allemande)

## **CONTEXTE**

ICCO Coopération, une Organisation néerlandaise, est actuellement l'un des soutiens de la filière Karité au Bénin à travers le projet "Lobbying et plaidoyer pour le développement inclusif de la filière karité du Bénin dans leur lutte pour la reconnaissance par l'état central du karité, comme filière prioritaire (à ce jour l'Etat béninois reconnaît le karité juste comme une filière émergente). Cette reconnaissance permettrait un meilleur accompagnement de l'Etat qui pourra consentir désormais des investissements financiers, humains et en innovations importants pour accroître la contribution de la filière à l'économie du pays et aux acteurs économiques directs des CVA. Pour assurer l'élaboration d'un document de positionnement solide, il est prévu une série d'études afin de collecter des données supplémentaires et construire des argumentaires convaincants pour réussir le lobbying et le plaidoyer en faveur de cette filière auprès des autorités politico-administratives. L'une des études prévues à cet effet est celle relative au diagnostic des Performance des offres de services (formation, technique, technologies, conseils, etc.) dans la filière karité.

### **1- OBJECTIF DE L'ETUDE**

L'objectif de cette étude est de faire un état des lieux des différents services proposés aux différents groupes d'acteurs de la filière. A terme, il sera question de diagnostiquer sur les performances de ces services à l'endroit des différents groupes d'acteurs dont notamment les ramasseuses et transformatrices de karité ; les industriels de la filière ici représentés par FLUDOR SA dans le cadre de la présente étude ; et les exportateurs sans oublier l'institution faîtière qu'est l'AKB. Ensuite, il s'agira de faire s'il y a lieu des suggestions qui permettront une meilleure efficacité des services au sein des différents groupes d'acteurs de la filière karité.

### **2- PROBLEMATIQUE**

Au sein de la filière karité comme d'ailleurs toute autre filière, nous distinguons divers groupes d'acteurs. A ces derniers, plusieurs types de services sont proposées et /ou rendues. Ces services garantissent-ils l'efficacité au sein de ces différents groupes d'acteurs ? En l'état, ces services seraient-ils si importants ou adaptés ? Autant de questions auxquelles il s'avère nécessaire voir indispensable de répondre pour une filière karité plus rayonnante au sein de laquelle les acteurs retrouvent les raisons d'en faire justement partie.

A cet effet, dans le cadre de la présente étude, il s'agira d'évaluer les performances des services rendus aux différents groupes d'acteurs.

### **3- RESULTAT ATTENDUS**

- Faire un large état des lieux des services rendus aux différents groupes d'acteurs ;
- Evaluer la performance de ces différents services
- Faire s'il y a lieu des suggestions d'autres services plus efficaces à même de contribuer à une meilleure efficacité des acteurs au sein des différents groupes.

### **4- METHODOLOGIE**

Cette étude s'est déroulée en plusieurs phases à savoir : la revue de littérature en vue d'un état des lieux, administration du questionnaire élaborée à cet effet et spécifique à chaque groupe d'acteurs ciblés ; collecte de données auprès des différentes catégories d'acteurs, traitement et analyse des données.

### **5- ZONE D'ETUDE ET DOCUMENTATION**

La zone d'étude est constituée des communes d'intervention de l'AKB, notamment des représentants des membres des groupes d'acteurs suivants : les ramasseuses et transformatrices, les industriels, les exportateurs, sans oublier bien-sûr la coordination l'AKB.

### **6- ECHANTILLONNAGE**

La méthode d'échantillonnage est aléatoire, prend en compte pour ce qui des ramasseuses et transformatrices, quinze (15) groupements femmes ramasseuses et transformatrices de karité équitablement répartis dans 3 communes à fortes potentialités dont Kouandé, Péhunco et Tanguiéta. FLUDOR SA représente les industriels, puis KNAR SA les exportateurs. La coordination de l'AKB a aussi répondu à un questionnaire à elle destiné.

### **7- COLLECTE, TRAITEMENT ET ANALYSE DE DONNEES**

Le questionnaire est rédigé en tenant compte des objectifs des termes de référence et permet de recueillir spécifiquement des données auprès des différentes cibles. Il comporte des questions fermées et ouvertes à l'endroit des auditeurs. Les aspects abordés dans le questionnaire concernent successivement : Information générale de l'auditeur, et aussi des questions spécifiques. En un mot, il s'agira à travers l'administration de ce questionnaire à nos auditeurs de recueillir des données qui une fois recueillies traitées et analysées, permettront d'évaluer les performances des services sur la filière karité en général et plus particulièrement sur les groupes d'acteurs la constituant.

## **8- ETAT DES LIEUX ISSU DE LA REVUE DE LITTERATURE**

La performance des offres de services se réfère au renforcement des capacités des acteurs des trois principales chaînes de valeur CVA de la filière karité que sont : l'amande de karité à l'exportation, le beurre de karité pour le marché local, et le beurre de karité pour le marché extérieur. Les renforcements des capacités sont des formations, des conseils, la facilitation de l'accès aux innovations, les améliorations technologiques, etc... Ces offres pour la plupart du temps sont proposées par l'AKB et ce, principalement aux ramasseuses et transformatrices de karité. Aussi, remarquons que ces mêmes services sont aussi pour la plupart à cette même couche d'acteurs signalée rendus par les structures d'appuis que sont ici les ONGs membres de l'AKB à savoir : ONG 4D, ApiDeV-ONG et BED-ONG. Ces renforcements de capacités sont notamment donnés, avec l'appui financier des PTFs intervenant dans la filière karité dont le ProAgri/GIZ, ICCO, de l'Alliance Globale du Karité, HELVETAS, etc. Notons que ces offres sont directement proposées aux bénéficiaires via le dispositif de l'AKB notamment à l'endroit des ramasseuses et transformatrices, qui représentent d'ailleurs le principal groupe d'acteurs de la filière karité lorsqu'elles sont faite par l'AKB. Cependant lorsqu'il s'agit d'une offre des ONGs ou autres, un dispositif fait d'animateur terrain est pour la plupart du temps mis en œuvre.

### **8-1- Etats des lieux des services à l'endroit des ramasseuses et transformatrices de karité**

Selon la littérature, le niveau de ramassage des fruits mûrs de karité au Bénin ne dépasse guère 50% du potentiel existant (CECI, 2000 et WATH, 2004, cité par MEADAN 2009 et Dah-Dovonon et Gnanglè, 2006) et ce du fait des conditions rudimentaires de travail des femmes collectrices et des difficultés qu'elles éprouvent à se rendre dans les parcs à karité en raison de leur inaccessibilité et de leur éloignement. La levée de ces différentes contraintes pourrait permettre d'atteindre 140 000 tonnes/an d'amandes de karité (GNANGLE, 2017).

Des efforts sont déployés pour renforcer les capacités des acteurs des chaînes de valeur de la filière notamment à l'endroit des ramasseuses et transformatrices.

D'après le rapport d'activités AKB (2016), un plan de renforcement des capacités a été développé au profit des membres de l'Association durant la période 2014 à 2016. De façon concrète les résultats suivants ont été obtenus :

- 103 sessions de formation sur les bonnes pratiques de transformation (2891 femmes formées).
- 712 sessions de formation sur les bonnes pratiques de ramassage (18011 femmes formées).

- 300 sessions de formation sur la vie associative (18011 femmes formées/Recyclées).
- 260 sessions de formation sur la gestion des magasins (5980 femmes formées).
- Réalisation de sessions de formation sur la plantation du karité.
- Mise en place de 100 AVEC.

Malgré ces réalisations, beaucoup reste à faire pour que les CVA de la filière karité deviennent mieux compétitives.

## **8-2- Etats des lieux des services à l'endroit des industriels et des exportateurs**

Pour ce qui est des divers services proposés aux industriels et exportateurs de la filière, la littérature n'est pas très élogieuse ; cependant, il s'avère très important de noter que depuis l'avènement de l'AKB, il existe désormais un creuset formel réunissant les divers groupes d'acteurs constituant les différents CVA de la filière karité. Les industriels et les exportateurs à travers l'AKB, non seulement arrivent à disposer la matière première « amandes de karité » mais encore avec une qualité plus prononcée. Ces derniers, il faut le dire se considèrent des fois à raison ou à tort comme les « enfants oubliés » de la filière. Cette réflexion est justement faite du fait que ces deux catégories d'acteurs ne bénéficient pas des services en renforcement des capacités et autres ni de la part l'AKB, ni de la part des autres structures à même de les faire. Ces services qui pourraient se traduire par exemple en une meilleure connaissance sur les normes et autres réglementations internationales relatives aux amandes de karité faisant l'objet d'une transformation industrielle afin de faciliter un meilleur accès de ces industriels aux différents marchés internationaux.

Notons que sous l'égide de l'AKB, et avec l'appui d'ICCO, un comité réunissant les différentes parties prenantes est mis en place et travaille pour à terme procéder à la labélisation des amandes et du beurre de karité made in Bénin.

## **9- EVALUATION DES PERFORMANCES DES SERVICES AUX DIFFERENTS GROUPES D'ACTEURS**

### **9-1- Aux ramasseuses et transformatrices**

En vue d'évaluer les performances des services à ce groupe d'acteurs qui constitue d'ailleurs le principal pilier de la filière karité en général, nous avons procédé à une collecte de données auprès de quinze groupements de ramasseuses et transformatrices de karité et ce dans trois communes à forte potentialité à raison de cinq groupements par communes. Au sein de chacun de ces groupements, nous avons constitué de focus-groups composées de responsables et de membres des groupements. Ces focus groups étaient constitués chacun d'un effectif de 5 à 13 personnes ce qui nous a permis de nous entretenir avec un total de cent cinquante et une (151) personnes.

**Tableau N°1 : Récapitulatif des groupements de ramasseuses et transformatrices interrogés**

Communes	Noms des groupements	Effectifs			Noms et prénoms des 3 premiers responsables	Fonctions dans le groupement
		F	H	T		
<b>Kouandé</b>	<b>Endobounoudéri</b>				YAYA Fatouma	Présidente
		14	01	15	BIO Kpéra	Secrétaire
					BIO Wokou Dado	Trésorière
	<b>Dékénou</b>	50	0	50	MAMA Aissatou	Présidente
					GEREMI Elisabeth	Secrétaire
					SINAKPESSIGUI Denise	Trésorière
	<b>Antisua</b>	30	01	31	NAHOU O. Sako	Présidente
					YOROU N. Hubert	Secrétaire
					WORE Kouma	Membre
	<b>Goussounonkpérou</b>	27	0	27	YACOUBOU Alimatou	Présidente
					YAROU Eunice	Secrétaire
					BOUKARI Aissatou	Trésorière
	<b>Boré (Endobounoudéri)</b>	33	01	34	OROU S. Ganigui	Présidente
					TAMAN Sabi	Secrétaire
					TOKO Labi	Trésorière
<b>Péhunco</b>	<b>Toukossari</b>	25	0	25	DONSOME Mémou	Présidente
					DONSOME Karim	Secrétaire
					ALASSANE Gaya	Trésorière
	<b>Sounon Manninnan</b>	32	0	32	LAFIA Rébecca	Présidente
					OROU YARI Lamatou	Secrétaire
					ISSIFOU Idrissou	Trésorière
	<b>Nonmankounin</b>	24	0	24	ISSIFOU Awaou	Présidente
					SABI Taïrou	Secrétaire
					OROU SOUROU Mariama	Trésorière
	<b>Antisua</b>	27	0	27	BIO Bana	Présidente
					GANNI Imorou	Secrétaire
					KOURMA Déré	Trésorière
	<b>Ankouamon</b>	30	0	30	SAKA BARIGUI Baké	Présidente
					GUIWA Dado	Secrétaire
					SABI IROU Bougnon	Trésorière
<b>Tibalé</b>		27	0	27	WOMBO Compona	Présidente
					LENI Noméli	Secrétaire
					HENRI Baliba	Membre
	<b>Tosoma</b>	27	01	28	YINIKOU Tchansi	Présidente
					NAGASSI Monti	Secrétaire
					PATCHA Tchando	Membre



<b>Tanguiéta</b>	<b>Epayoa</b>	28	0	28	TOMBA Tchomé	Présidente
					BOTTA Marie	Trésorière
					SINKOU Fina	Membre
	<b>Tifi</b>	34	0	34	WAMBO Adiza	Présidente
					DARI Samirath	Secrétaire
					SAMBIENI Adidja	Trésorière
	<b>Yérinaga</b>	31	0	31	KOUAKO Victorine	Secrétaire
					SABI Pona	Membre
					ELANI Ponna	Membre

Outre les questions identitaires qui nous permettent de recueillir les informations générales sur les différents groupements ayant subi nos questions, nous avons cherché dans un premier temps après une brève description de l'activité de collecte et de transformation des noix de karité, à nous enquérir des principales contraintes à même d'entraver l'exercice de cette activité.

A cet effet, des questions concernant les aspects suivants ont été posées à nos auditrices :

- Exploitation abusive des arbres à karité
- Manque de matériels de ramassages, de séchages, de stockages et de transformations
- Difficultés de transport des noix de la forêt
- Faible performance des équipements de transformation
- Manque d'eau potable pour la transformation
- Manque de main tenanciers compétents autour des complexes
- Manque de fosses pour la gestion des eaux usées issues de la transformation
- Interdiction d'accès aux parcs pour le ramassage des noix de karité
- Insuffisance de magasins de stockages

Notons que ces questions sont restées fermées c'est-à-dire que les réponses « oui ou non » sont proposées.

Il faut noter qu'au niveau des 15 groupements ayant ainsi fait l'objet de nos questionnements, les réponses sont unanimes. Les ramasseuses et transformatrices estiment que ces aspects s'avèrent être de véritables contraintes entravant du coup leur activité.

Ce qui d'office devrait susciter une question de notre part, celle d'en savoir un plus sur les appuis qui sont faites pour juguler un tant soit peu cet état de chose, et qui en sont les instigateurs parlant justement de ces appuis ?

A cette question, au sein des 15 groupements soit à 100%, les femmes reconnaissent que l'AKB à travers sa coordination essaie de leur apporter en fonction de ses moyens des appuis

faits de renforcement des capacités sur les bonnes pratiques de ramassage et de transformation, les appuis en équipements de traitement, de stockage d'amandes ou transformation des amandes de karité en beurre et ce grâce à ses partenaires dont entre autres : le ProAgri/GIZ, ICCO, GSA, etc. Les ONGs membres de l'AKB n'en sont pas du reste.

La réponse à cette précédente question a le don de susciter la suivante : « quels sont alors les types appuis apportés ces structures ci-dessus mentionnées ? »

Ici l'AKB avec l'appui des partenaires dont notamment le ProAgri/GIZ a apporté une réponse à la destruction abusive de l'arbre à travers avec la mise en place des conventions locales avec les communautés à la base ; la Régénérescence Naturelle Assistée (RNA). Avec l'appui du peace corps, le programme « One woman, one tree » a été mené. Pour ce qui est de l'appui en matériels, la quasi-totalité des partenaires de l'AKB l'ont aidé à y apporter une réponse adéquate. L'USDAF des Etats-Unis a contribué dans une très grande mesure à la construction d'infrastructures marchandes dont les magasins qui constituent aujourd'hui le socle même du dispositif de l'AKB dont l'importance n'est plus à démontrer. La GIZ à travers ces programmes ProCGRN, ProAgri I et II a véritablement contribué aux divers renforcements des capacités techniques des ramasseuses et transformatrices de karité.

Au vu de tous ces appuis, il faut à présent ci-dessus évoquées, une question doit pouvoir se pointer à l'horizon. Celle justement de savoir si ces appuis qui sont très loin d'être négligeables contribuent-ils à l'amélioration de l'activité des ramasseuses et transformatrices ?

Ici au sein de 13 groupements sur 15, soit à 80% on estime que ces appuis ont véritablement contribué à l'amélioration des activités. La preuve, en est que se référant aux caractéristiques organoleptiques, les produits proposés à savoir les amandes et beurre de karité ont connu une certaine amélioration en ce qui concerne leurs qualités.

Cependant à 100%, les ramasseuses et transformatrices reconnaissent que ces appuis face aux difficultés actuelles pourraient s'apparenter à une « goutte d'eau dans la mer » car tellement il reste à faire d'autant plus que des difficultés subsistent toujours à savoir:

- Faiblesse de stratégies de mobilisation des ressources financières.
- Faiblesse du niveau de décentralisation des plans d'actions.
- Insuffisance du niveau d'opérationnalisation pour déclencher des actions visibles.
- Persistance de divergence/dispersion d'approches entre partenaires techniques et financiers et des services de supports autour des approches filières.
- Insuffisance de cadre objectif de réflexion pour les ajustements au niveau du processus.

- Asymétrie de l'information.
- Choix inadéquat des responsables et des chefs de file moteurs des chaînes de valeur.
- Faiblesse de flexibilité au niveau de l'approche.
- Absence d'un dispositif opérationnel de suivi-évaluation.

### **9-2- Aux industriels et aux exportateurs**

Il faut déjà faire remarquer que ces deux groupes d'acteurs ont tendance à être confondus pour la plupart du temps. Cependant il est indispensable de définir ces deux dénominations avant d'aller plus loin. Ici entendons par industriels, ce groupe d'acteurs dont la mission est de donner une certaine valeur ajoutée soit aux fruits de karité en le transformant en amandes pour le marché extérieur soit au beurre de karité en le raffinant ou non pour le marché alimentaire ou cosmétique. Ce groupe d'acteurs, dans le cadre de cette étude est ici représenté par la société FLUDOR SA qui transforme l'amande de karité en beurre alimentaire pour divers marchés. En tant que telle, la société bénéficie de divers services dont notamment en ce qui concerne la disponibilité de la matière première et surtout de qualité à travers le dispositif AKB. De par ce dispositif, FLUDOR SA en tant que l'un des membres fondateurs de l'AKB dispose désormais en face d'interlocuteurs à qui il lui est plus facile de reverser les exigences de son marché en ce qui concerne la matière première que constitue ici les amandes de karité pour obtenir le beurre. Aussi par l'intermédiaire de l'AKB, FLUDOR comme tout autre industriel arrive à bénéficier des rencontres B to B qui sont organisées pour élargir son portefeuille de clientèle. A travers les différents efforts de l'AKB et de ses partenaires techniques et financiers, les industriels comme FLUDOR SA ont une meilleure connaissance des normes et réglementations internationales et œuvrent d'ailleurs au sein du comité de l'labélisation qui bénéficie de l'appui financier d'ICCO afin de mettre en place des normes et réglementations au plan national.

Ceci étant, il faut souligner qu'au niveau de ces industriels tout n'est pas rose, étant donné qu'ils n'arrivent pas souvent à bénéficier d'un appui institutionnel de la part de l'état. Les machines à eux proposer sur le marché local par les fabricants ne leur permettent pas de respecter les normes régissant l'industrie de la transformation des amandes de karité en beurre, il est aussi à faire ressortir que les industriels n'ont souvent pas au plan national des laboratoires de contrôle accrédités pouvant leur permettre de mener déjà ici une véritable expertise sur leur produit avant d'aller sur le marché international. L'indisponibilité d'industries d'emballages au plan national est l'autre os dans la gorge de ces derniers.

En ce qui concernent les exportateurs ici représentés par la société KNAR-Bénin sise à Parakou, c'est plutôt un groupe d'acteurs qui ne ramassent ni ne transforment le karité, mais

qui ont pour principale activité de commercialiser les amandes de karité vers la marché extérieur. Comme les deux groupes d'acteurs abordés plus haut, ils bénéficient des divers services notamment de la part de l'AKB. Cependant, comme tous les autres acteurs, ils sont confrontés à des difficultés d'ordre institutionnel et technique.

Ces services dont ils bénéficient de la part de l'AKB contribuent à n'en point douter à l'amélioration de l'environnement de leur activité mais risquent de s'avérer nuls si l'état qui reste le seul garant du secteur agricole en général et de la filière karité en particulier n'arrive pas mettre les garde-fous nécessaires au rayonnement de la filière.

## **10- SUGGESTIONS**

Aux termes des différents diagnostics posés au niveau des différents groupes d'acteurs, nous pouvons faire les suggestions suivantes par groupes d'acteurs.

### ***Au niveau ramasseuses et transformatrices***

Dans le domaine spécifique de renforcement des capacités des acteurs, l'Etat dans le cadre de son appui au développement de la filière karité doit :

- ✓ Soutenir la vulgarisation des acquis de la recherche agronomique et technique dans le secteur du karité ;
- ✓ Encourager la recherche sur la production et la transformation du karité ;
- ✓ Investir des ressources nouvelles dans les travaux de recherches sur l'innovation dans le secteur du karité pour soutenir les entreprises du secteur ;
- ✓ Soutenir le développement de services d'appuis technique et entrepreneurial de qualité aux acteurs pour améliorer la compétitivité des CVA de la filière.

Pour faciliter l'accompagnement de l'Etat, l'AKB se doit au préalable de :

- évaluer les besoins persistants en renforcement de capacités aux niveaux des différentes CVA de la filière.
- évaluer le potentiel d'offre de services d'appui du secteur public et identifier les goulots d'étranglement des acteurs des CVA à y accéder.
- évaluer le potentiel d'offre de service d'appui du secteur privé et identifier les goulots d'étranglement des acteurs des CVA à y accéder.
- Identifier et analyser les contraintes sur le plan institutionnel et règlementaire pour l'offre de services adaptés et de qualité.

### ***Au niveau des industriels et exportateurs***

Ici, nous suggérons quasi fortement une certaine refonte au niveau de ces acteurs qui va à n'en point douter permettre à ces derniers d'envisager une meilleure structuration en leur sein.

Aussi, s'agira-t-il, d'œuvrer à un certain professionnalisme au niveau de ces acteurs dont la finalité sera de travailler en toute cohésion afin de mériter un meilleur accompagnement aussi bien des structures étatiques que privées devant les accompagner.

### **CONCLUSION**

Au regard de tout ce qui précède, l'on est en droit d'affirmer que les acteurs de la filière karité à travers leurs différents groupes bénéficient de services constitués de formation, technique, technologies, conseils, etc de la part de l'AKB et autres structures principalement à connotations privées. Cependant, force est de constater que ces efforts menés se révèlent être très infinitésimaux face l'immensité des attentes des uns et les autres. Aussi, la filière karité en général manque cruellement de cette reconnaissance institutionnelle de la part de l'état qui devrait de lui permettre de prendre un véritable envol. Cet état de chose si l'on n'y prend pas garde risque d'entraver la pérennité même de la filière et par ricochet va atténuer voir réduire à néant les efforts colossaux consentis par l'AKB notamment dans ses services à ces membres.

**ANNEXES**

**Annexe 1 : questionnaire ramasseuses et transformatrices**

<b><u>Performance des offres de services (formation, technique, technologies, conseils, etc.) dans la filière karité</u></b>					
		<b><u>Focus group</u></b>			
1	Nom du groupement				
2	Localisation (Quartier/Commune/Département).....				
3	Effectif des membres du groupement par sexe				
4	Identité des participants				
	Nom et prénoms	Sexe	Fonction dans le groupement		
5	Décrivez-nous vos activités de collecte et de transformation de noix de karité				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				

	.....	
	.....	
	.....	
	.....	
	.....	
	.....	
	.....	
	.....	
	.....	
6	Quelles principales contraintes rencontrez-vous dans l'exercice de votre activité ?	
	Exploitation abusive des arbres à karité	OUI NON
	Manque de matériels de ramassages, de séchages, de stockages et de transformations	OUI NON
	Difficultés de transport des noix de la forêt	OUI NON
	Faible performance des équipements de transformation	OUI NON
	Manque d'eau potable pour la transformation	OUI NON
	Manque de maintenanciers compétents autour des complexes	OUI NON
	Manque de fosses pour la gestion des eaux usées issues de la transformation	OUI NON
	Interdiction d'accès aux parcs pour le ramassage des noix de karité	OUI NON
	Insuffisance de magasins de stockages	OUI NON
	Autres (Préciser):	OUI NON



	Autres (Préciser):	OUI		NON	
	Autres (Préciser):	OUI		NON	
	Autres (Préciser):	OUI		NON	
	Autres (Préciser):	OUI		NON	
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
7	Avez-vous bénéficié d'appuis extérieurs dans ce sens ?	OUI			
	Si oui, quelles structures vous ont apporté ces appuis ?				
	.....				
	Structure	Type d'appui			
8	Ces appuis ont-ils pu contribuer à l'amélioration de votre	OUI/NON			

	activité ?		
	.....		
9	Comment ces appuis ont-ils pu contribuer à l'amélioration de votre activité ?		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
10	Quelles insuffisances avez-vous noté dans ces appuis?		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
11	Quelles contraintes demeurent non réglées pour améliorer les résultats de la collecte de noix et de la transformation?		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		

**Annexe 2 : Questionnaire industriel**

<b><u>Performance des offres de services (formation, technique, technologies, conseils, etc.) dans la filière karité</u></b>						
	<b><u>Fiche transformateurs</u></b>					
1	Nom de l'unité de transformation.....					
2	Localisation (Quartier/Commune/Département).....					
3	Personne rencontrée et contacts.....					
4	Position dans l'organisation.....					
5	Taille de l'Unité de transformation (1=petite unité, 2= coopérative de transformatrices, 3= unité industrie)					
6	Décrivez-nous de votre activité de transformation de noix en beurre de karité?					
	.....					
	.....					
	.....					
	.....					
	.....					
	.....					
	.....					
	.....					
	.....					
	.....					
	.....					
	.....					
	.....					
7	Quelles principales contraintes rencontrez-vous dans l'exercice et la compétitivité de votre activité ?					
	.....					
	.....					
	.....					















**Annexe 4 : Questionnaire AKB**

**Performance des offres de services (formation, technique, technologies, conseils, etc.) dans la filière karité**

	<b><u>Fiche AKB</u></b>				
1	Personne rencontrée et contacts.....				
2	Position dans l'organisation.....				
3	Pouvez-vous nous parler des contraintes auxquels sont confrontés les acteurs de la filière?				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
3.1.	Collecteurs ?.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
3.2.	Transformateurs ? .....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				









	.....		
7	Selon vous quels besoins/contraintes demeurent encore non adressées aux niveaux des CVA?		
	.....		
7.1.	Maillon collecte de la graine		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
7.2.	Maillon transformation amandes		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
7.3.	Maillon commercialisation amandes		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
7.4	Maillon commercialisation beurre		
	.....		

	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				
	.....				



## **11- BIBLIOGRAPHIE**

ABDOULAYE, M., GBEOU, U. 2012. Etat des lieux des meilleures techniques novatrices recommandées pour la production, la transformation et la commercialisation du Karité au Bénin. Rapport d'étude, ProAgri/Parakou.

1. AKB (2016), Karité Infos : Bulletin trimestriel d'informations sur la filière karité au Bénin-N°003
2. AKB (2016), Rapport d'activités 2016 (Bilan plan stratégique 2014 - 2016)
3. AKB (2015), Karité Infos : Bulletin trimestriel d'informations sur la filière karité au Bénin-N°002
4. AKB (2013), Plan Stratégique et Opérationnel. 23 p.
5. AKELE, O., AINA, M., SOHINTO, D., ABDOULAYE, M., & GBEOU, U., (2013), Stratégie de promotion des Chaînes de Valeurs Ajoutées de la filière karité au Bénin. 62 p. Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Rapport d'étude. ProAgri/GIZ.
6. GNANGLE, P., (2017), le karité Béninois : entre promotion des femmes rurales et création durable de valeur ajoutée. 115 p. Rapport d'étude. PARASEP
7. KONNON, D., & AKELE O., (2012), Stratégie de renforcement des capacités des acteurs des filières agricoles sur l'approche chaine de valeur ajoutée. Rapport d'étude. ProAGRI/GIZ Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). 68 p.
8. CVA karité et Evaluation de la pertinence des plans d'actions des filières Karité. Rapport d'étude. ProAGRI/GIZ, Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ).